



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
15 avril 2024

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2024

**Etaient présents** : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Christian DURROTY, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Sophie KONSTANTINOVITCH, Beñat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA, Unai IRIGOYEN.

**Excusés** : Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Jacqueline PEIGNEGUY), Kathy COELHO (donne pouvoir à Dany EUSTACHE), Céline MAZEROLLES, Patricia VIALLE (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA).

Secrétaire de séance : Jacqueline PEIGNEGUY

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**DCM 2024-26 : TRANSFERT EXCEDENT DU BUDGET MICROCRECHE VERS BUDGET COMMUNE**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le vote du budget principal de la commune et du budget annexe microcrèche le 15 avril 2024 et les crédits inscrits,

VU la délibération du 15/04/2024 portant clôture du budget ;

**CONSIDERANT** que toutes les conditions relatives au reversement de l'excédent au budget de la commune, prévues dans l'instruction M57, sont respectées

**CONSIDERANT** que le budget sera clôturé pour le 31/12/2024

VU l'avis des Commissions Finances réunies en séance les 22 et 27 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal décide à la **MAJORITE**, Monsieur ARLA (+1), Monsieur GOIEASKOETXEA votants contre et Monsieur IRIGOYEN s'abstenant, de:

- **ARTICLE 1<sup>er</sup>** : **AUTORISER** le transfert des excédents du budget MICROCRECHE vers le budget de la commune,
- **ARTICLE 2** : **AUTORISER** Madame la Maire à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures  
Arbonne, le 15 avril 2024

Mme la Maire  
Marie José MIALOCQ

